

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT.-

**DECRET N°100/016 DU 01 JUILLET 2020 PORTANT OCTROI DES DISTINCTIONS
HONORIFIQUES DANS LES ORDRES NATIONAUX DE LA REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

GRAND CHANCELIER DES ORDRES NATIONAUX,

Vu la Constitution de la République ;

Vu la Loi n°1/15 du 29 juin 2012 portant Organisation Générale des Ordres Nationaux,
des Décorations et des Titres Honorifiques ;

Sur Avis et Considérations du Conseil des Ordres Nationaux ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés dans l'Ordre de Mérite du Travail,

a) Classe de Commandeur, à Titre Exceptionnel :

- Ambassadeur Pierre-Claver NDAYICARIYE ;
- Honorable Côme MANIRAKIZA ;

b) Classe d'Officier, à Titre Exceptionnel,

- Ambassadeur Albert NASASAGARE

Article 2 : Sont nommés dans l'Ordre du Mérite Patriotique,

a) A la Classe d'Officier, à Titre Exceptionnel :

- OPC1 NKURUNZIZA Dieudonné, OPN 0495 de la Matricule ;

- **OPC2 MANARIYO Emmanuel, OPN 0858 de la Matricule.**

b) A la Classe de Chevalier, à Titre Exceptionnel :

- **Capitaine NDIKUMANA Ferdinand, SS2020 de la Matricule ;**
- **Sous-Lieutenant NKURUNZIZA Kelly, SS2602 de la Matricule ;**
- **OPP2 BIZINDAVYI Fidèle, OPN1443 de la Matricule ;**
- **OPP2 KAMIKAZI Nadia, OPN1455 de la Matricule.**

C) A la Classe de Médaille de Bronze, à Titre Posthume,

- **Adjudant NITUNGA Jonathan, SC3062 de la Matricule à Titre Posthume.**

D) A la Classe de Médaille de Bronze, à Titre Exceptionnel,

- **Caporal-Chef NDIZEYE Fulgence, HR09972 de la Matricule ;**
- **Soldat de première Classe NIMBONA Gertrude, HR26859 de la Matricule.**

E) Classe de Médaille de Bronze, à Titre Posthume :

- **APC NKUNZIMANA Rémy, APN08312 de la Matricule.**

Article 3 : Est nommé dans l'Ordre de l'Amitié des Peuples :

- a) A la Classe de Grand Officier, à Titre Exceptionnel,
- **Président JAKAYA Murisho KIKWETE.**

Article 4 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 5 : Le Présent décret entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 01 juillet 2020

Evariste NDAYISHIMIYE

